

Jeudi 26 février 2026

Soirée Cinéma

Rendez-vous à 16h30 Parking Animatis

Départ en direction du Complexe Pathé Aubière pour une séance + Repas

Durant le trajet Issoire-Clermont Fd vous ferez votre choix parmi les films qui sont programmés aux alentours de 18 heures

Arrivée au **complexe Pathé Aubière** vers 17h30 pour assister à la projection du film de votre choix. A l'issue de la séance, vous vous rendrez au restaurant "Les 3 Gourmands" à Cournon d'Auvergne.

Au menu

Kir Cassis

Tourte aux champignons et bleu d'Auvergne

Suprême de volaille, sauce forestière, riz pilaf et légumes

Charlotte aux poires, chocolat

50 cl de vin rouge ou rosé pour 4 personne

Café, thé ou infusion,

Tarif par personne		Inscription
48 à 50 Personnes	40 €	15 €
42 à 47 Personnes	41 €	
39 à 41 Personnes	42 €	
36 à 38 Personnes	43 €	
33 à 35 Personnes	44 €	
Inscription avant le :		21/02/2026
<i>Pour des raisons indépendantes de sa volonté ou si le nombre d'inscrits était inférieur à 30, l'association se réserve le droit d'annuler cette sortie</i>		
Extrait du règlement Intérieur		
<p>Inscriptions : Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi. La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 25 € à la 1^{ère} sortie d'un non adhérent. L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite. Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie.* En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera du à l'inscription. Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ. (*) si la sortie est payante</p> <p>Annulation : En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit : - l'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé 1 € de frais administratifs. - l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires.</p> <p>(**) En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire</p>		
Correspondants Sortie : Nicole Keller : 06 50 52 67 20 – Christiane Laurent 06 13 83 30 45		